



N° 1 - 10 décembre - 14 h 30

Table des matières

Première édition de l'infolettre Vaccination COVID-19	1
Lancement de la campagne de vaccination provinciale	1
Mise en place de la structure régionale	1
Priorisation des clientèles*	2
Personnel autorisé à vacciner	2
Caractéristiques des vaccins contre la COVID-19	2
Autres vaccins potentiels à partir du 2e trimestre de 2021	3

Première édition de l'infolettre *Vaccination COVID-19*

Cette toute première édition de l'infolettre spéciale *Vaccination COVID-19* a pour objectif de consolider en un seul endroit toute l'information relative au grand déploiement de la campagne de vaccination contre la COVID-19. Cet outil sera utilisé au fur et à mesure que l'information se précisera.

Bonne lecture!

Lancement de la campagne de vaccination provinciale

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a annoncé le 7 décembre dernier que la vaccination contre la COVID-19 commencera le 14 décembre parmi les résidents des CHSLD de Montréal et de Québec, qui seront les premières personnes à recevoir le vaccin Pfizer. Au courant des prochains jours, si tout se déroule comme prévu, le Québec recevra des doses afin de débiter sa campagne de vaccination auprès des groupes prioritaires.

Mise en place de la structure régionale

Une structure de projet a été mise en place dans notre organisation afin de faciliter notre gestion de la vaccination populationnelle. La planification de la campagne s'effectuera en continu et inclut notamment un volet logistique de distribution ainsi qu'un volet organisation des sites de vaccination. Ce sont Dr Donald Aubin et Marc Thibeault qui seront les mandataires de ce projet, Josée Roy Gagnon et Luc Tremblay agiront à titre de chargés de projet.

Plusieurs chargés de livrables ont également déjà été identifiés et des rencontres de coordination sont en cours. Davantage de détails suivront au cours des prochains jours quant à la planification pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Au niveau provincial, 20 sites de vaccination ont déjà été identifiés.

Priorisation des clientèles*

La détermination des groupes prioritaires s'appuie sur l'avis du Comité sur l'immunisation du Québec. Il s'agit d'un avis préliminaire et des mises à jour pourraient donc être faites, si nécessaire. Les clientèles ciblées par la vaccination seront ensuite élargies au fur et à mesure que le Québec recevra de nouvelles doses

Les objectifs de cette priorisation sont de prévenir les maladies graves et les décès ainsi que le maintien du fonctionnement du système de santé. La priorisation des groupes à vacciner proposée est la suivante :

- Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les CHSLD ou dans les RI-RTF.
- Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en RPA ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.

Pour connaître les détails quant à l'ensemble des groupes prioritaires, consulter le site de l'INSPQ ou [cliquer ici](#).

*Au Québec, le vaccin sera gratuit pour toutes les personnes qui voudront le recevoir.

Personnel autorisé à vacciner

Un arrêté ministériel a été émis au cours des derniers jours afin de soutenir le personnel déjà en place pour la vaccination en autorisant des étudiants et des professionnels du milieu de la santé à vacciner la population contre la COVID-19.

Des travaux sont en cours pour mettre en place les formations nécessaires pour tous les professionnels et les étudiants visés par cette démarche. Leur contenu sera adapté au profil de compétence de chaque catégorie. Les personnes intéressées à contribuer à la vaccination sont invitées à soumettre leur candidature [en cliquant ici](#).

[> Consulter l'arrêté ministériel](#)

Caractéristiques des vaccins contre la COVID-19

Il existe à l'heure actuelle deux types de vaccins contre la COVID-19, soit celui de Pfizer et de son partenaire allemand BioNTech ainsi que celui de Moderna. Voici quelques distinctions entre les vaccins :

Pfizer | BioNTech

- Attendu pour le premier trimestre de 2021 au Canada et au Québec
- Quantités précises pour le Québec à déterminer
- Doit être livré à -70 degrés, devra être administré sur le site de livraison du vaccin
- Nécessite installations et personnel formé pour manipuler la glace sèche
- Une fois dégelé peut se conserver 5 jours au réfrigérateur
- Calendrier de 2 doses espacées de 21 jours
- Un pilote sera organisé pour tester le processus et des formations seront offertes pour le personnel impliqué
- Selon cette même monographie, l'efficacité contre la maladie de la COVID-19 serait d'environ 95 %

Moderna

- Attendu pour le premier trimestre de 2021 au Canada et au Québec (selon autorisation de Santé Canada)
- Quantités livrées au Québec à déterminer
- Doit être livré et transporté à -20 degrés
- Une fois dégelé peut se conserver 30 jours au réfrigérateur
- Calendrier de 2 doses espacées de 28 jours
- Préviendrait 94 % de maladies causées par la COVID-19 et 100 % de maladies sévères de COVID-19
- Serait bien toléré au niveau des effets secondaires

Autres vaccins potentiels à partir du 2^e trimestre de 2021

D'autres vaccins affichent également des taux d'efficacité encourageants. Des accords de principe ont été établis par le gouvernement canadien pour les 5 autres vaccins suivants :

- Astra Zeneca
- Novavax
- Johnson and Johnson/Janssen
- GSK/Sanofi
- Medicago

Rappelons que les mesures sanitaires devront continuer à être bien appliquées pendant plusieurs mois après l'arrivée des premières doses de vaccins pour contrôler la transmission de la COVID-19.